

## **N N° 11 : Ville de Genève**

### **Audit de gestion, relatif au service des achats**

Trois recommandations ont été émises par la Cour en mars 2008. Une est en place et deux sont en cours de réalisation.

Le service des achats a été renommé « centrale municipale d'achat et d'impression ». Son implication dans les activités relatives à l'impression a été précisée.

La recommandation de renforcer le service des achats en redéfinissant et en élargissant sérieusement ses activités à tous les achats majeurs de la Ville est retenue et devrait aboutir fin 2008. L'alternative consistant à supprimer ou tout au moins réduire le rôle du service en transférant les contrats de nettoyage au service des bâtiments et en adaptant son effectif est déjà écartée alors que le champ d'actions du nouveau service n'est toujours pas confirmée. En l'état, le service ne répond pas à sa dénomination de centrale d'achats et demeure en sureffectif.

Réf.	Recommandation / Action	Mise en place (selon indications de l'audité)			Suivi par la Cour	
		Priorité 1 = Fort 2 = Moyen 3 = Faible	Responsable	Délai au	Fait le	Commentaire
3.1.4	<p><b>Missions et champ d'action du service des achats</b> Renforcer le rôle du service des achats au regard de la masse globale des achats de la Ville de Genève notamment en définissant son périmètre d'action, en l'impliquant dans toutes les activités d'achats majeures, en adaptant son effectif et en explorant les pistes de collaboration avec la CCA du Canton.</p> <p>L'alternative consiste à supprimer ou tout au moins réduire le rôle du service en transférant les contrats de nettoyage au service des bâtiments et en adaptant son effectif.</p> <p>Selon l'option choisie, adapter la dénomination actuelle du service à sa fonction réelle.</p>	1	CA	2 <sup>ème</sup> semestre 2008		
				Pas fait / non retenu		Cette alternative est écartée alors que le champ d'actions du nouveau service n'est toujours pas confirmé. En l'état le service n'est pas une centrale d'achats et est en sureffectif.
3.1.4	<p><b>Missions et champ d'action du service des achats</b> Limiter au strict minimum le recours à des sites internet de fournisseurs externes sans lien automatique avec le système informatique comptable de la Ville tant que les avantages d'une telle solution ne sont pas clairement identifiés et chiffrés sur une nature de charges associée à un responsable.</p>	1	Centrale municipale d'achat et d'impression	2 <sup>ème</sup> semestre 2008	En cours	

Réf.	Recommandation / Action	Mise en place (selon indications de l'audité)			Suivi par la Cour	
		Priorité 1 = Fort 2 = Moyen 3 = Faible	Responsable	Délai au	Fait le	Commentaire
3.1.4	<p><b>Missions et champ d'action du service des achats</b></p> <p>Etablir annuellement un rapport d'activité à destination de la hiérarchie afin de rendre compte formellement des activités du service.</p>	3	Centrale municipale d'achat et d'impression	Bouclement des comptes 2007		<p>Un rapport annuel sur le service des achats a été établi par la direction des Finances et du logement pour 2007. Il serait toutefois judicieux de le compléter de données chiffrées permettant une vue d'ensemble et portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le montant total des achats effectués par le Service en comparaison de l'ensemble des achats de la Ville, investissements inclus avec une information par nature d'achats</li> <li>- le nombre, la nature et les montants d'appels d'offres lancés en comparaison des montants effectivement achetés.</li> <li>- l'effectif à temps plein et le coût du service.</li> </ul>